

## **13946 - Elle veut se convertir à l'islam. Ses deux enfants doivent ils aussi prononcer la profession de foi?**

---

### **question**

Je suis en train d'abandonner le christianisme en faveur de l'islam. Mère d'un fils de 14 ans et une fille de 11 ans, je suis veuve depuis 9 ans.. Je sais que je dois prononcer les deux professions de foi. Mes enfants doivent ils en faire de même?

### **la réponse favorite**

Louanges à Allah

La prononciation des deux attestations est une condition pour embrasser l'islam. Celui qui est né de deux parents musulmans n'est pas tenu de les prononcer puisqu'il est jugé musulman, à moins qu'il ne viole(l'islam). Quant à celui qui est né de parents non musulmans, il doit prononcer les deux attestations commes père et mère.